

LES ASSISES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI



Mardi 16 et mercredi 17 décembre 2008

Etoile Saint Honoré • 21-25, rue Balzac • 75008 Paris


OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES



La rentrée sociale 2008 est marquée d'une part par la reprise des négociations concernant la réforme de la formation professionnelle - voulue par le gouvernement avant la fin de l'année -, et d'autre part par les très mauvais chiffres du chômage annoncés par le ministère de l'économie, +2.2% de croissance entre juillet et août 2008, du jamais vu depuis 15 ans. La formation professionnelle plébiscitée par le secrétaire d'Etat à l'emploi, Laurent Wauquiez, comme outil de lutte contre le chômage, est plus que jamais d'actualité.

Entre septembre et décembre, les partenaires sociaux se réunissent pour donner un coup d'accélérateur à ce grand chantier de rénovation du système de la formation professionnelle, pourtant réputé non réformable. Parmi les 8 axes proposés par le rapport Ferracci (rendu en juillet 2008 à Christine Lagarde), 4 ont été retenus comme pistes de travail. Ces 4 axes principaux sont le lien entre formation professionnelle et emploi, la construction d'un système de formation plus juste, la recherche de l'efficacité et le recentrage de l'individu comme acteur de son parcours professionnel. Un tel programme de réflexion peut laisser espérer la réforme en profondeur qu'appellent de leurs vœux les pouvoirs publics depuis plusieurs années ; le système vieillissant et « à bout de souffle » dénoncé par Nicolas Sarkozy vivrait-il enfin ses dernières heures ?

Que deviennent alors les presque 26 milliards d'euros du budget de la formation en France ? Parmi les changements à opérer, la refonte du système de financement est en première ligne. La rationalisation des OPCA (Organismes paritaires collecteurs agréés) par le relèvement du seuil minimal de collecte serait une des mesures pour y parvenir. La question du maintien de la logique d'obligation se pose également. Aujourd'hui les entreprises de plus de 10 salariés doivent verser 0.9% de leur masse salariale au titre de plan de formation ; faut-il plutôt passer à une logique d'incitation ? Le rôle et l'engagement des régions dans la gouvernance de la formation professionnelle pourraient être accrus. Le fonctionnement réclame quoiqu'il en soit une très grande clarification de la répartition des compétences entre Etat, régions et partenaires sociaux. Les nouvelles mesures proposées sauront-elles répondre le mieux possible aux besoins des bassins d'emploi ?

Du côté des entreprises, la timidité semble prédominer dans la mise en place de politiques de formation et de GPEC audacieuses. Le DIF (Droit Individuel à la Formation) instauré par la loi du 4 mai 2004 n'est mis en place que dans 58% des entreprises malgré son caractère obligatoire. Quant au Compte Epargne Formation (CEF) et au « droit différé à la formation », verront-ils le jour ? Il paraît en effet urgent de recentrer les dispositifs autour de l'individu et de reconsidérer les parcours professionnels à l'échelle d'une vie depuis la formation initiale jusqu'à la fin de la carrière. L'orientation tout au long de la vie et la mise en place d'apprentissages à un niveau européen font partie des priorités de la politique de la présidence française de l'Union.

On sait que les budgets formation, comme ceux dédiés à la communication, peuvent se resserrer comme peau de chagrin en période de restriction. Aujourd'hui 45 000 organismes dispensent de la formation professionnelle, dont 13 500 seulement à titre d'activité principale. La qualité de cette offre pléthorique est questionnée. On constate par ailleurs la tendance croissante des entreprises à l'externalisation de la gestion de leur formation. De plus en plus souvent, des spécialistes sélectionnent pour elles les produits adaptés parmi une multitude de catalogues. Comment élaborer un « bon » plan de formation tout en gardant la productivité et optimisant les coûts de l'entreprise ? Cette question est évidemment plus brûlante chez les PME ; si elles versent plus d'argent, ce sont elles qui s'en servent le moins. Les entreprises de 2000 salariés et plus versent 11.3% des fonds levés par les OPCA et en dépensent 15.3%. Les « 10 à 199 salariés » contribuent eux à 49.6% et n'en perçoivent que 46.5%.

D'après l'agenda des pouvoirs publics, la fin de l'année 2008 devrait marquer une nouvelle étape dans l'histoire de la formation professionnelle et de l'emploi. Qu'en est-il réellement ? Cette volonté tenace, dans une période sociale plus que troublée, démultiplie l'enjeu des mesures et des initiatives prises dans le sens du maintien de l'employabilité et de la sécurisation des parcours professionnels, véritables préoccupations nationales.

Ces Assises se proposent d'apporter un maximum de réponses sur l'actualité et les bonnes pratiques en matière de formation et d'emploi en faisant intervenir les acteurs qu'elles concernent, au-delà du constat actuel et des tables de négociations. Ce rendez-vous sera l'occasion de mettre en perspective les enjeux de la formation et de l'emploi et de définir les nouvelles priorités dans ces domaines.

CETTE CONFÉRENCE S'ADRESSE AUX :

■ Entreprises

- Directeurs et responsables de la formation
- Directeurs et responsables des ressources humaines
- Directeurs et responsables du personnel
- Directeurs et responsables de la gestion des compétences et des connaissances
- Directeurs et responsables de la stratégie

- Organismes de formation continue, OPCA, Organismes de gestion de la formation, Associations pour la formation professionnelle
- Syndicats, Décideurs du plan et du budget au niveau local, départemental, régional et national

Et tous ceux qui sont concernés par la formation professionnelle et l'emploi en France.

LES ASSISES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI

Les enjeux des réformes de l'emploi et de la formation professionnelle

Débats animés par **Jean-Claude LEWANDOWSKI**, **Derek PERROTTE**, Journalistes, *Les Echos*
Dominique SEUX, Rédacteur en chef, *Les Echos* et **Christophe PARMENTIER**, Directeur associé, *Clava*

MARDI 16 DÉCEMBRE

8h30 - 9h00 *Accueil des participants*

9h00 - 9h30 **LES REFORMES EN COURS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Laurent WAUQUIEZ, Secrétaire d'Etat chargé de l'emploi

9h30 - 10h00 **RAPPORT SUR LA REFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

• Une démarche unique qui réunit tous les acteurs. Retour sur les 8 axes proposés le 10 juillet 2008.

Pierre FERRACCI, Président du groupe multipartite ; Membre du Conseil d'Orientation de l'Emploi

10h00 - 10h20 **DEBAT ENTRE PIERRE FERRACCI ET LES PARTICIPANTS** animé par Dominique Seux

10h20 - 10h50 *Pause*

10h50 - 11h10 **MISE EN PERSPECTIVE DE LA REFORME**

Jean-Philippe CEPPEDE, Directeur juridique, **Centre INFFO**

11h10 - 12h15 **LES PARTENAIRES SOCIAUX DANS LA NEGOCIATION COLLECTIVE**

René BAGORSKI, Conseiller chargé du suivi de la formation initiale et continue, **CGT**

Francis DA COSTA, Président de la Commission formation, **MEDEF**

Olivier GOURLE, Secrétaire confédéral, **CFTC**

Jean-Luc GUEUDET, Secrétaire générale, **CFDT**

Alain LECANU, Secrétaire national, **CFE-CGC**

Jean-Michel POTTIER, Président de la Commission formation éducation, **CGPME**

Youcef TAYEB, Conseiller technique, **FO**

12h15 - 14h00 *Déjeuner*

14h00 - 14h30 **OUTILS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES**

Pierre BOISSIER, Directeur général, **AFPA**

14h30 - 16h00 **QUELS DISPOSITIFS POUR DEVELOPPER L'EMPLOI ET MAINTENIR L'EMPLOYABILITE ?**

- Percée des dispositifs VAE et DIF ? Exemples de mise en œuvre.
- Comment intégrer les moins qualifiés dans l'entreprise ?

Gérard LENOIR, Président, **AGEFOS PME**

David EVE, Directeur associé, **Groupe O2**

Hervé d'HARCOURT, Directeur de la formation, **HSBC**

Bruno BICHET, Directeur, **RESSIF GIE**

16h00 - 17h30 **COMMENT SECURISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS ?**

- Flexisécurité et contrat de travail / Augmenter la performance
- Cursus de formation globale / Le cas des PME

Gilles BELIER, Vice-président, **COE**

Sébastien TERRAL, Manager Learning and Development, **Hertz**

José MILANO, Directeur emploi, projet stratégique, **AXA Assurances**

Thierry VAUDELIN, Directeur de la formation, **MANPOWER France**

Régine FERRERE, Déléguée générale, **CNEP (Confédération Nationale de l'Esthétique Parfumerie)**

MERCREDI 17 DÉCEMBRE

8h30 - 9h00 *Accueil des participants*

9h00 - 9h30 **INTRODUCTION SUR LES CHANGEMENTS A OPERER**

Jean-Claude CARLE, Sénateur

9h30 - 10h45 **QUELLE GOUVERNANCE DE LA FORMATION CONTINUE POUR UNE PLUS GRANDE COHERENCE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL ?**

- Nouveau rôle des régions : quel transfert des responsabilités ?
- Clarification des compétences et complémentarité des acteurs.
- Quel avantage de la fusion ANPE / UNEDIC ?

Jean-François BERNARDIN, Président, **Assemblée des Chambres françaises de commerce et d'industrie**

Un représentant du **CCREFP** (Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle)

François BONNEAU, Président, **Région Centre**

Geoffroy ROUX DE BEZIEUX, Président, **UNEDIC**

10h45 - 11h15 *Pause*

11h15 - 11h45 **DEVENIR DU SYSTEME ACTUEL DE FORMATION**

Jacques BARTHELEMY, Avocat, **cabinet Barthélémy et associés**

11h45 - 12h45 **EVOLUTION ET NOUVELLES MODALITES DU FINANCEMENT DE LA FORMATION ?**

- Quelles nouvelles responsabilités pour les régions, les OPCAS ?
- Faut-il garder l'obligation légale de financement pour les entreprises ? Maintenir les 0.9% ?
- Plan de formation et optimisation des coûts

Pascale GERARD, Présidente de la Commission Formation continue et apprentissage, **Région Paca**

Yves HINNEKINT, Directeur, **OPCALIA**

Philippe JOFFRE, Directeur général, **Paradoxes**

Steven THENAULT, Directeur éducation et formation, **Région Alsace**

12h45 - 14h15 *Déjeuner*

14h15 - 15h30 **LA QUALITE DE L'OFFRE DE FORMATION AUJOURD'HUI ?**

- Nombre d'organismes de formation, crédibilité, sérieux, homologation
- Vers qui se tournent les directeurs de la formation ? Quels outils d'analyse et d'anticipation ?

Marie-Christine SOROKO, Déléguée générale, **FFP**

Michel THERY, Responsable du Département formation continue, **CEREQ**

David MAZURELLE, Directeur général, **Fongécif IDF**

15h30 - 17h00 **RECONSIDERER L'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE**

- De l'éducation à la formation continue en passant par la formation initiale
- Le développement professionnel tout au long de la vie : un exemple de tutorat
- La nouvelle place des seniors dans l'entreprise

Introduction : Xavier CORNU, Directeur général délégué Enseignement Recherche Formation, **CCIP**

Jacques KOSSOWSKI, Député maire de Courbevoie, auteur du blog **QuinquasPlus.com**

Pierre-Henri BERTHEZENE, Directeur Formation France, **L'Oréal Division Produits Professionnels**

Elisabeth ARNOLD, Sous-directrice Formations professionnelles, **Ministère de l'Education Nationale**

Thibault LANXADE, Président de **Positive Entreprise**

CONCLUSION DES ASSISES : LA FORMATION ET L'EMPLOI VUS PAR LES FRANÇAIS

Présentation de l'enquête CCIP par : Anne-Marie LE BEVILLON, Adjoint au directeur de l'enseignement

En partenariat avec



Les Echos

CONFÉRENCES

LES ASSISES DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE L'EMPLOI

les 16 et 17 décembre 2008

Merci d'écrire en lettres capitales

Demande d'inscription

Coordonnées de la personne à inscrire :

M Mme Mlle

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

Pour le suivi de votre inscription, e-mail : _____

Je souhaite recevoir des informations du Groupe Les Echos
et de ses partenaires

Secteur d'activité : _____

Code NAF : _____

N° de SIRET : _____

Effectifs : 1 à 49 50 à 199 200 à 499

500 à 999 1 000 et +

Nom du directeur ou du responsable de la formation :

Dossier d'inscription suivi par

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

Facture à établir à l'ordre de

Société : _____

Contact : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

Pour toute inscription, renvoyez ce formulaire accompagné de votre règlement à :

Dalila NIOURI - Les Echos Formation

16, rue du Quatre Septembre • 75112 Paris CEDEX 02

Tél. : 01 49 53 67 47 • Fax : 01 49 53 68 71

e-mail : dniouri@lesechos.fr • www.lesechos-conferences.fr

Conditions générales de ventes :

RÈGLEMENT ATTENTION

Votre règlement doit nous parvenir impérativement avec votre bulletin d'inscription. Dans le cas contraire, Les Echos Formation se réserve le droit de vous refuser l'accès le jour des assises. A l'exception des personnels du service public qui paient à service rendu.

Tarifs : 1 150 € HT (soit **1 375,40 € TTC**) Entreprises des secteurs privé et public
750 € HT (soit **897 € TTC**) Administrations, Collectivités, Associations

Le prix indiqué comprend la participation aux deux journées et la documentation.
Joindre un bon de commande si nécessaire

Pour tout mode de règlement, précisez le titre et la date des assises :

par chèque à l'ordre des ECHOS FORMATION, société filiale des Echos habilitée à dispenser de la formation professionnelle.

par virement à l'ordre des ECHOS FORMATION
Banque BNP, compte n° RIB 30004 / 00804 00010331433 / 36 BNP Champs Elysées
N° TVA intracommunautaire : FR 314 375 679 44

Merci de m'envoyer : une convention de formation une attestation de présence

Modalités d'annulation :

Toute annulation devra être faite par écrit et envoyée par fax ou par e-mail.

En cas d'annulation effectuée moins de 14 jours avant la date des assises ou en cas d'absence le jour des Assises, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement.

En cas d'annulation effectuée plus de 14 jours avant la date des assises, l'inscription vous sera remboursée, déduction faite d'un montant de 50 euros HT pour frais de dossier.

Vous pouvez vous faire remplacer en nous communiquant par écrit les noms et coordonnées du remplaçant.

Je soussigné(e), accepte les modalités de règlement et d'annulation.

Votre inscription doit être obligatoirement signée et tamponnée

Date : / /

Signature :

Cachet de l'entreprise
(obligatoire)

1 2 3 4 5 6